

Plusieurs organisations dont le Bureau des avocats internationaux (BAI), Solidarité des femmes journalistes (SOFEJH) et l'Action des unités motives pour une Haïti de droit (AUMOHD), se sont massées ce vendredi 22 mars, devant les locaux de la Mission des Nations-Unies pour la stabilité en Haïti (MINUSTAH), à l'Aéroport dans le but d'exiger de l'ONU de dédommager les victimes du choléra, a constaté Haiti Press Network.

Le représentant du BAI, Me Alande Valbrun, a indiqué que cette mobilisation coïncide à la célébration de la journée mondiale de l'eau. « Nous voulons dire à l'ONU que le peuple haïtien a besoin de l'eau potable. Car, a-t-il fait savoir, c'est le manque d'eau potable qui a causé autant de morts par le choléra ».

«Nous leurs réclamons un dédommagement individuel y compris leur départ », a laissé entendre Me Valbrun, lequel s'est montré visiblement indigné.

L'homme de loi a informé avoir porté une plainte par devant les Nations-Unies, il annoncé que le BAI va prendre très bientôt le chemin du tribunal international pour réclamer justice et réparation pour les victimes.

De son côté, le directeur exécutif de l'Action des unités motivés pour une Haïti de droit (AUMOHD), Me Evel Fanfan, a salué la démission de M. Michel Forst. D'après Me Fanfan, cette démission traduit un désaccord aux Nations-Unies. D'ailleurs, a-t-il soutenu, M. Michel Forst est un défenseur de droits humains, donc en aucun cas il ne pourrait être d'accord.

Haïti-ONU : Des organisations continuent de réclamer une indemnisation aux victimes du choléra

Écrit par MEA/HPN

Vendredi, 22 Mars 2013 14:47

Par ailleurs, Me Fanfan a lancé un message à l'Etat haïtien en vue d'assumer leur responsabilité et en profite de demander au Secrétaire général des Nations-Unies, de démissionner également si et seulement s'il ne pense pas à dédommager les victimes du choléra.

Mackendy Emmanuel Alexis